

Pour diffusion immédiate
Le 27 mars 2013

Dépôt d'un projet de loi avant-gardiste visant l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone

WHITEHORSE — Un projet de loi visant à accroître la sécurité publique relativement à l'utilisation d'appareils de combustion au mazout a été déposé aujourd'hui à l'Assemblée législative par la ministre des Services aux collectivités, M^{me} Elaine Taylor.

« Le projet de loi déposé aujourd'hui vise l'atteinte d'un équilibre entre la sécurité publique, la capacité de l'industrie et les importants changements aux processus de délivrance de permis », a déclaré M^{me} Taylor. « Nous prenons également des mesures en vue d'offrir de la formation au sein des entreprises locales d'installation et d'entretien de générateurs à mazout, et de sensibiliser davantage la population à la sécurité en matière de systèmes de chauffage. »

Voici les principales modifications proposées, qui comprennent des pouvoirs que le gouvernement se confère afin de :

- s'assurer que seuls des techniciens qualifiés puissent faire une demande de permis ou être titulaires d'un permis visant l'installation ou la modification d'un appareil de combustion au mazout;
- de faire référence à la qualification professionnelle des gens de métier et d'établir un registre public comprenant les noms des techniciens accrédités en mécanique d'appareils de combustion au mazout;
- veiller à l'adoption du *Code national de prévention des incendies du Canada*.

De plus, en vertu de ces mesures législatives, le Yukon deviendra la première administration au Canada à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans toutes les habitations du Yukon et les garages attenants, y compris les logements locatifs, qui sont chauffés au moyen d'un appareil de combustion au mazout.

Les modifications touchent la Loi sur les normes de construction, la *Loi sur la prévention des incendies* et la *Loi sur la protection contre les dangers de l'électricité*. Les modifications aux divers règlements seront établies cet été.

Pour de plus amples renseignements, visitez le <http://www.community.gov.yk.ca/fr/index.html>

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
matthew.grant@gov.yk.ca

Matt King
Communications
Services aux collectivités
867-456-6580
matt.king@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-074

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.